

# Ambassadeurs et poules pour réduire les déchets



Lors du dernier conseil communautaire, sur la vingtaine de délibérations inscrites à l'ordre du jour, neuf portaient sur la mise en place de mesures pour la réduction des déchets. Toutes ont été adoptées à l'unanimité.

/ PHOTO STÉPHANE GAMANT

Le sujet est on ne peut plus important. Et les mesures à prendre s'avèrent vraiment urgentes. D'autant que le territoire, qui a largement - et positivement - fait parler de lui au moment de la crise des déchets, doit aussi montrer l'exemple. Lors de la dernière séance du conseil communautaire du Fium'Orbu-Castellu, sur la vingtaine de délibérations inscrites à l'ordre du jour, neuf portaient sur la mise en place de mesures en faveur du tri sélectif. Et de la diminution sensible de la production de déchets sur le territoire communautaire. Des mesures qui ont toutes été adoptées à l'unanimité et qui se traduiront rapidement par une campagne de terrain.

Premier volet de cette politique visant à "un changement radical de comportement" : la communication. On nous annonce qu'elle sera massive.

Avec notamment l'embauche de quatorze ambassadeurs du tri, sous la forme de contrats civiques. Leur mission durera six mois et elle portera principalement sur l'information des citoyens. Ces jeunes gens recevront une formation préalable. Ils seront ensuite encadrés par un chargé de mission, qui sera recruté sur la base d'un contrat de trois ans, à temps plein.

Son rôle ? Inciter au changement de pratiques et à l'amplification du geste de tri. En dehors des actions de communication et du suivi des ambassadeurs, il aura pour charge d'élaborer et de mettre en œuvre un nouveau mode d'organisation du travail au sein des équipes de la communauté de communes.

## Augmentation des points d'apport volontaire

Dans le même élan, la collectivité procédera à l'acquisition d'outils que les ambassadeurs du tri pourront présenter et remettre

à la population. On parle notamment de composteurs et de bio-seaux.

Ces acquisitions, dont le coût est estimé à 60 000 € HT, seront financées à 80 % par l'Ademe et l'office de l'environnement. Les 20 % restants, à savoir 12 000 € HT, seront à la charge de la comm'comm.

En parallèle, par le biais d'une convention, un soutien humain et logistique pourra être assuré par le Syvadec. Le conseil communautaire s'est prononcé favorablement pour la signature de cette convention "sous réserve qu'elle soit précise et engageante".

Toujours pour faciliter le geste de tri, l'instance intercommunale investira dans de nouveaux équipements. Des bacs de différentes contenances, des sacs jetables aux couleurs de chacun des flux et des cabas bi-flux seront ainsi acquis.

Il est également prévu une augmentation sensible du nombre de points d'apport volontaires, avec achat de conteneurs et travail sur la pertinence des emplacements. L'investissement, conséquent puisqu'il s'élève à 200 000 € HT, sera soutenu à hauteur de 70 % par l'OEC et l'Ademe et à 10 % par l'État.

La collectivité devra quand même débours 40 000 € pour cette opération. Une somme à laquelle il convient de rajouter celle de 12 000 €, qui correspond à des travaux visant à faciliter l'accès aux bacs à tri. Travaux qui seront cofinancés à hauteur de 30 000 € par l'Ademe et l'OEC.

Parce qu'il n'y a pas de bonne communication sans les bons supports, un effort tout particulier sera consenti dans l'achat de matériel d'information.

Affiches, autocollants, objets et gadgets publicitaires, tenues spécifiques pour les ambassadeurs du tri, signalétique des points de compostage, on ne devrait pas pouvoir ignorer la campagne. Estimé à 40 000 € HT, cet in-

vestissement sera soutenu à 70 % par l'OEC et l'Ademe. La dernière mesure - et la plus originale - a prêté à sourire autour de la table du conseil. Ce qui ne l'a pas empêchée d'être adoptée à l'unanimité. Il s'agit de l'opération Adoptez deux poules, chère au président Louis Cesari.

## 300 kg de déchets en moins par an et par ménage grâce à... deux poules

Si son intitulé a un côté loufoque, elle n'en demeure pas moins efficace. Il a en effet été précisé que deux gallinacées nourries par les déchets organiques permettent une réduction annuelle de 300 kg des déchets résiduels de chaque ménage.

C'est en outre une opération très porteuse en matière de communication. Chaque foyer qui le souhaite se verra offrir deux poules jusqu'à épuisement des stocks. Coût de la basse-cour pour la collectivité : 8 000 € (6 400 € pour l'OEC et l'Ademe, et 1 600 € pris sur le budget communautaire). À ce prix-là, ce n'est pas la peine de s'en priver.

Au total, sans compter les salaires des ambassadeurs du tri et celui du futur chargé de missions, ainsi que leurs frais de déplacement, la politique pour la réduction des déchets va coûter plus de 60 000 € HT à la communauté de communes. D'où l'intérêt impérieux de réussir.

Les élus délégués comptent aussi beaucoup sur la mobilisation citoyenne. La proximité du centre d'enfouissement de Prunelli et les nuisances qui en découlent, devraient être de nature à amplifier une prise de conscience collective qui s'est révélée au moment de la crise. La période des grandes idées, des mots et des déclarations d'intentions est terminée. À présent, il faut agir.

Isabelle VOLPAJOLA  
ivolpajola@corsematin.com